



Un nouvel exercice bénéficiaire à Haute-Sorne

Les comptes 2017 bouclent sur un bénéfice de plus de 375'000 francs, le budget prévoyait un déficit mais des recettes fiscales supplémentaires ont notamment changé les prévisions




L'administration communale de Haute-Sorne (photo : archives)

Encore une année dans les chiffres noirs pour Haute-Sorne. La commune a présenté jeudi matin ses comptes 2017 qui présentent un bénéfice pour la cinquième fois de suite depuis l'entrée en vigueur de la fusion. L'excédent de revenus atteint 375'800 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 644'800, soit une variation de plus d'un million de francs. Un résultat qui s'explique notamment par des recettes fiscales supérieures aux prévisions.

Un cas extraordinaire

La commune de Haute-Sorne a pu comptabiliser plus de deux millions de francs d'impôts supplémentaires qui n'étaient pas prévus au budget. Le tiers de ce montant provient d'une taxation spécifique. Un élément extraordinaire au niveau de son ampleur, selon



l'administrateur financier de la commune, Mirco Bellè, qui dit n'avoir jamais vu cela en 22 ans de carrière. Les autorités précisent que les prévisions budgétaires avaient été établies sur la base de la projection élaborée par le Service des contributions.

Une première législature positive

Haute-Sorne termine sa première législature avec le sourire. En cinq ans, les comptes sont toujours restés dans le noir. Au niveau de la fortune, le découvert atteignait plus de trois millions de francs en 2013. Aujourd'hui, les chiffres sont positifs avec plus de 380'000 francs, grâce notamment au bénéfice enregistré cette année. La quotité d'impôts restera toutefois fixée à 2.1 puisque d'importants investissements doivent encore être réalisés. En 2017, les investissements se sont d'ailleurs montés à plus de 5,5 millions de francs.

Les comptes 2017 seront soumis au Conseil général lors de sa séance de mardi. /alr

21.06.2018 - 17:08

Actualisé le 21.06.2018 - 17:13